



NARCOTRAFFIC : OUI, IL FAUT DE LA RÉPRESSION. IL FAUT AUSSI DES MOYENS ET DE LA PRÉVENTION

Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) se félicitent de l'adoption à l'unanimité de la proposition de loi visant à « sortir la France du piège du narcotrafic ».

Cette proposition de loi est issue du travail transpartisan mené dans le cadre d'une commission d'enquête en 2024, présidée par le sénateur SER Jérôme Durain. Ce travail a permis de mettre en évidence le problème global, systémique du narcotrafic en France. Un phénomène présent dans tous nos territoires – y compris dans les zones rurales –, dans l'économie et dans les flux internationaux, et qui implique des acteurs de plus en plus jeunes et de plus en plus violents.

Aujourd'hui, la puissance publique n'est pas suffisamment au rendez-vous, parce qu'elle n'est pas suffisamment armée face à l'ampleur du narcotrafic. Ce texte vise à repenser l'organisation de la lutte contre le narcotrafic avec la création d'un parquet national dédié à la lutte contre le narcotrafic et le renforcement de l'Office antistupéfiants. Elle permet aussi des moyens juridiques et techniques nouveaux pour mieux entraver les organisations criminelles et lutter contre le blanchiment ou la corruption.

Notre groupe a pris sa part dans cette construction, en obtenant un maillage plus efficace contre le blanchiment, une meilleure protection de l'identité des professionnels de justice en cas de menace, la protection des informateurs et des repentis, une lutte renforcée contre la corruption, une meilleure prise en compte des spécificités ultra-marines, ou encore une lutte accrue contre le trafic en prison.

Mais nous avons aussi fait preuve de vigilance et d'exigence pour que ne soient pas autorisées des mesures exceptionnelles dérogatoires pouvant fragiliser les droits de la défense. D'autres mesures, notamment sur les techniques spéciales d'enquête, devront être améliorées lors de la navette parlementaire.

Les mesures votées aujourd'hui sont nécessaires mais seront insuffisantes sans moyens supplémentaires. Si ce texte apporte des outils nouveaux pour accélérer les procédures et le traitement des dossiers, **il est urgent de donner à la police et à la justice les moyens financiers de lutter contre ce fléau tentaculaire.**

Comme l'ensemble des groupes de gauche et écologistes au Sénat, nous avons voté en faveur de ce texte. La France doit renforcer son arsenal juridique sans quoi les organisations criminelles s'en prendront toujours aux plus fragiles de nos concitoyens. Enfin, nous plaignons pour une action forte sur la prévention, sur l'accès aux soins et sur l'accompagnement des consommateurs.

Chefs de file :



Jérôme Durain
Sénateur de la
Haute-Saône



**Marie-Pierre de la
Gontrie**
Sénatrice de Paris



Audrey Linkenheld
Sénatrice du Nord



Corinne Narassiguin
Sénatrice de la
Seine-Saint-Denis



Hussein Bourgi
Sénateur de l'Hérault



Laurence Harribey
Sénatrice de la
Gironde